FRC 4 . 2745 1

2745 1

CONVENTION NATIONALE.

Case FRC 2852

COMPTE RENDU

A LA CONVENTION NATIONALE,

En exécution du décret du 21 Nivôse dernier,

PAR PINET aîné, Représentant du peuple.

. . . . . .

État de la dépense particulière que j'ai faite dans les missions que j'ai remplies, soit dans le département de la Dordogne & autres environnans, soit auprès de l'armée des Pyrénées-Occidentales, depuis le 28 août 1793 (v. st.), jour de mon départ, jusqu'au 5 frimaire de l'an 3 de la République française, jour de mon retour dans le sein de la Convention, ce qui fait 16 mois de mission.

RECETTE.

REÇU d'un mandat sur la trésorerie nationale, le 27 août 1793 (vieux style), . . 8,000 l.

Tiré une ordonnance sur le payeur-gé-

De l'autre part	8,000 l.
néral de l'armée des Pyrénées, le 6 ou le 7 brumaire de l'an troisième, ...	4,000 l.
Pris pour mon compte, quarante-cinq livres d'huile commune, provenant d'une pièce prise sur les Espagnols à Saint-Sébastien, & qui avoit été mise à l'usage des représentans du peuple, ...	90 l.
Pris pour mon compte, vingt livres de bougie commune, provenant d'une petite partie trouvée à Saint-Sébastien, dans ses églises abandonnées, & qui avoit été portée dans la maison des représentans pour leur usage, ...	80 l.
TOTAL, ...	12,170 l.

DÉPENSE.

Pour frais de route, dépenses de voyage depuis Paris à Périgueux, ...	1,310 l.
Pour raccomodage, avant mon départ, de la voiture qui m'a été fournie par l'administration de Paris, ...	250 l.
Pour autres réparations faites en route à la même voiture, ...	50 l.
Pour dépenses depuis mon arrivée à Périgueux, jusqu'à mon arrivée à Bayonne, vers le 15 octobre (vieux style), frais d'un secrétaire particulier pendant trois mois, ...	2,400 l.
Pour frais d'un voyage fait à Bordeaux auprès de mes collègues, pour les besoins	
De cette part	4,010 l.

Ci-contre	4,010 l.
de l'armée des Pyrénées-Occidentales, & à Bergerac pour visiter la manufacture d'armes : l'allée & le retour à Bayonne, . .	1,625 l.
Pour achat d'un nouveau costume, plumes, casque, sabre, &c.	615 l.
Pour frais & dépenses de voyage de Saint-Sébastien à Bordeaux, de Bordeaux à Bergerac, & de Bergerac à Paris, par Bordeaux, Angoulême, Tours, &c., raccomodage de voiture, & gages de domestique, ...	3,980 l.

Compté ce jour 27 nivôse, an 3 de la République française, au bureau des inspecteurs du palais national, dont le citoyen Petit-Vienet m'a donné un reçu en ces termes :

Je soussigné, secrétaire commis de la Convention nationale, au bureau des mandats, reconnois avoir reçu, au nom des représentans du peuple composant le comité des inspecteurs au palais national, du citoyen Pinet aîné, représentant du peuple près l'armée des Pyrénées-Occidentales, le département de la Dordogne & autres, la somme de dix neuf cent quarante liv., restant de celles prises pour les frais de ses missions, ainsi qu'il est détaillé au compte déposé cejourd'hui au bureau des mandats.

Paris, le 27 nivôse, l'an troisième de la République une & indivisible.

Signé, Petit-Vienet. Ci . . . . 1,940 l.

TOTAL, ... 12,170 l.

Signé, PINET aîné, représentant du peuple.

Nota. En arrivant à Bayonne, j'y trouvai une commiſſion de repréſentans établie, & une maiſon montée. Le citoyen Martin, ſecrétaire en chef de la commiſſion, étoit chargé de la dépenſe. L'état de cette dépenſe, commune à pluſieurs repréſentans qui ſe ſont ſuccédés auprès de l'armée des Pyrénées-Occidentales, eſt encore à Bayonne.

DE L'IMPRIMERE NATIONALE.
Pluviôſe, an III de la République.